

CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

ENTREPRISES, PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS



*Prix en euros, exprimés hors
taxes, au 1^{er} septembre 2026*

*La TVA au taux en vigueur est
à rajouter*

SOMMAIRE

Dates de valeur.....	3
Tenue de compte et services associés.....	4
Arrêté de compte	
Gestion de compte	
Incidents de fonctionnement de compte	
Services courants en agence	
Moyens et opérations de paiement nationaux.....	5
Encaissements et versements	
Espèces	
Chèques	
Virements	
Prélèvements	
Effets de commerce	
Carte bancaire	
Paiements et règlements	
Chèques	
Virements	
Prélèvements / TIP SEPA	
Effets de commerce	
Financements.....	7
Crédits d'exploitation	
Crédit de trésorerie	
Remise d'effets de commerce à l'escompte	
Crédits d'investissement	
Crédit moyen et long terme	
Financement par crédit bail mobilier et immobilier	
Engagements par signature	
Prêts	
Services liés aux financements	
Modifications et incidents de fonctionnement sur financements	
Placements.....	8
Banque à distance.....	8
Autres services.....	9
Résoudre un litige.....	9

Ce document reprend les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes. Conçu afin de vous apporter une information claire et précise, il reste consultable sur **www.banque-edel.fr**, avec le glossaire détaillé destiné à vous aider à comprendre les termes employés dans vos relations bancaires au quotidien.

Ce livret n'est pas exhaustif, il reprend les tarifs des principaux produits et services bancaires appliqués en l'absence de convention particulière avec un client. Pour toutes informations complémentaires ou conditions ne figurant pas sur ce document, nous vous invitons à contacter votre Chargé d'Affaires.

Ces prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Les éventuelles modifications ou mises à jour donneront lieu à **une information préalable deux mois avant la date d'application**.

Conformément à la convention de compte, l'absence de contestation de votre part dans **un délai de deux mois** vaudra acceptation des présentes conditions.

Les services bancaires de base : ils sont gratuits pour les comptes ouverts sur désignation de la Banque de France, conformément à l'article L-312-1 et D-312-5 du Code monétaire et financier.

Le symbole  signale que le service ou la commission n'est pas assujéti à la TVA.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de la FBF : **www.lesclesdelabanque.com**.

Principales dates de valeur appliquées aux opérations courantes :

DATES DE VALEUR

ENCAISSEMENTS

Remise de chèque(s)	J Date de comptabilisation + 2 jours ouvrés
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	Date de comptabilisation de l'impayé - 1 jour calendaire
Remise d'effets à l'encaissement : effet normal	Date d'échéance + 4 jours calendaires
effet brûlant (date remise < 10 J de la date d'échéance)	Date de remise + 10 jours calendaires (avec mini- mum date d'échéance + 4 jours calendaires)
Remise d'effets à l'escompte	Date de remise + 1 jour calendaire
Réception d'un virement SEPA SCT (SEPA Credit Transfer)	J Date de règlement
Emission d'un prélèvement ou TIP SEPA	J Date de règlement

RÈGLEMENTS

Paieement d'un chèque émis	J Jour de présentation
Paieement de LCR/BOR	Date d'échéance - 1 jour calendaire
Emission d'un virement SEPA SCT (SEPA Credit Transfer)	J Date de règlement
Emission d'un virement non SEPA	J Date de règlement

Jour calendaire : tous les jours du calendrier

Jour ouvré : du lundi au vendredi, jours fériés exclus

TENUE DE COMPTE ET SERVICES ASSOCIÉS

ARRÊTÉ DE COMPTE

Intérêts débiteurs : EUR 3MM ^(1 à 3) + majoration de : (sur découvert non autorisé)		7,80 %
Commission sur le plus fort découvert mensuel ⁽⁴⁾		0,05 %
Fourniture d'échelle d'intérêts		23,00 €
Centralisation de trésorerie		Nous consulter.

GESTION DU COMPTE

Commission de mouvement ⁽⁵⁾	0,05 %
Frais de tenue de compte (mensuels)	18,00 €

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	6,00 € plafond journalier de 30,00 € (soit 5 opérations)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé : à partir de la 2 ^e lettre de rappel	10,00 €
Frais par saisie-attribution/saisie conservatoire	 80,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	 80,00 €
- 10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier	 plafonné à 80,00 €
Frais mensuels de gestion de compte en incident (interdiction bancaire émise par une autre banque)	20,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais d'attestation de levée d'interdiction Banque de France à l'initiative d'une autre banque	20,00 €

SERVICES COURANTS EN AGENCE

Relevés de compte au format électronique (quelle que soit la périodicité)	GRATUIT
Duplicata de relevés de compte et autres documents (forfait par mois concerné)	21,00 €
Mise en place d'une procuration, annulation ou modification	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,00 €
Chéquier ordinaire	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé (délai moyen : 8 jours) forfait	14,00 €
Frais d'envoi de chéquier en urgence ou de documents sécurisés (délai : 48 heures)	27,00 €
Frais de recherche de documents simples ou documents Banque Edél datant de moins d'un an	21,00 €
Frais de recherche de documents complexes ou documents Banque Edél datant de plus d'un an	30,00 €

(1) EUR 3 MM (EURIBOR 3 MOIS MOYEN MENSUEL) : moyenne arithmétique des EURIBOR 3 MOIS quotidiens du mois écoulé.
« EURIBOR » désigne, pour chaque jour ouvré TARGET, le taux de référence égal au taux en euro pour une période égale à 3 (trois) mois fourni par l'European Money Markets Institute (EMMI) en qualité d'administrateur de l'indice (ou par tout autre administrateur qui s'y substituerait), tel que publié sur le service Reuters, (ou en cas de cessation de publication de ce service, sur toute autre page ou service s'y substituant). L'EURIBOR reflète le coût de financement des établissements de crédits de l'Union Européenne et des pays de l'Association européenne de libre échange sur le marché monétaire interbancaire non garanti pour une période égale à 3 (trois) mois, en application de la méthodologie en vigueur à la date de calcul concernée. L'EURIBOR appliqué à des jours qui ne sont pas des jours ouvrés TARGET sera l'EURIBOR du dernier jour ouvré TARGET précédent.

(2) En cas de modification de la définition, de la méthodologie, de la formule de calcul ou des modalités de publication du taux ou de l'indice de référence ainsi qu'en cas de modification affectant l'organisme le fournissant ou le calculant, que celles-ci soient permanentes ou ponctuelles, tout taux ou indice issu de cette modification s'appliquera de plein droit.

Les Parties conviennent que toute modification des conditions de taux des intérêts débiteurs sera communiquée préalablement au Client sur les relevés ou arrêtés de compte qui lui sont adressés.

Le Client disposera alors d'un délai de trente (30) jours calendaires à compter de cette information pour se manifester. A défaut, le Client sera considéré comme ayant définitivement approuvé la modification s'il n'a pas, dans ledit délai, résilié le service ou le contrat concerné par la modification, ou clôturé son compte, selon les modalités de préavis et/ou de forme le cas échéant prévues au service ou au contrat concerné.

(3) Dans le cas où le taux EUR 3MM serait inférieur à zéro pourcent (0%), l'index de taux retenu pour le calcul des intérêts débiteurs sera réputé égal à zéro pourcent (0%).

(4) Calculée sur le plus fort découvert de chaque mois, perçue en fin de chaque période d'arrêté.

(5) Commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte.

TENUE DE COMPTE ET SERVICES ASSOCIÉS (SUITE)

Frais de recherche complexe	Devis préalable
Photocopie de chèque	6,00 €
Attestation diverse	21,00 €
Frais d'actualisation de dossier administratif et juridique (après 2 relances) : kbis, statuts, copie PV...	Frais réels + 53,00 €
Frais d'ouverture de dossier de succession	0,50 % des avoirs avec plafond à 500 €
Frais annuels de gestion sur compte inactif depuis plus d'un an ⁽¹⁾	30,00 €
Ouverture de compte, changement d'adresse, clôture de compte	GRATUIT
Communication de renseignements chiffrés (experts comptables)	158,00 €

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT NATIONAUX

ENCAISSEMENTS ET VERSEMENTS

ESPÈCES

Espèces avec ramassage et comptage de fonds	Nous consulter.
---	-----------------

CHÈQUES

Remise de chèque(s)	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé (gratuit pour motif sans provision)	16,00 €
Certificat de non paiement au porteur d'un chèque rejeté (art L131-73 du Code Monétaire Financier)	15,00 €
Sécurisation des paiements par chèques	Nous consulter.

VIREMENTS

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané) ou de Trésorerie (occasionnel ou permanent)	GRATUIT
--	---------

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvement SEPA émis sur support papier occasionnel ou permanent (SDD B2B ou SDD CORE ou TIP SEPA)	11,00 €
Liste de prélèvements (par prélèvement unitaire)	11,00 €
Prélèvement télétransmis (SDD B2B ou SDD CORE ou TIP SEPA)	0,38 €
Impayés sur prélèvement émis	15,00 €
Intervention sur prélèvement SEPA	6,00 €
Demande ou recherche d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	60,00 €

EFFETS DE COMMERCE

Remise d'effets de commerce (LCR - BOR) à l'encaissement		
Commission de gestion de la remise	effet support papier	8,00 € par remise
	effet télétransmis	2,00 € par remise
Commission de manipulation	effet support papier	3,50 € par effet
	effet télétransmis	0,35 € par effet
Réclamation d'un effet en recouvrement		15,00 €
Effet remis retourné impayé		15,00 €
Demande de restitution, de prorogation d'effet, présentation à l'acceptation		15,00 €
Demande de changement de domiciliation, avis de sort par effet		15,00 €

(1) Compte inactif au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT NATIONAUX (suite)

CARTE BANCAIRE

Terminal de Paiement Électronique (TPE)

Gestion de remises, en vente de proximité ou à distance

Selon l'équipement
monétique choisi : nous consulter

Prestation personnalisée en fonction
de critères propres à votre activité

PAIEMENTS ET RÈGLEMENTS

CHÈQUES

Païement d'un chèque	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	27,00 €
Lettres-chèques	Étude personnalisée
Chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	50,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.	Frais postaux + 10,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (chèque jusqu'à 50 €)*	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (chèque au-delà de 50 €)*	50,00 €
<i>* Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprennent : la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais de chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction, la déclaration BDF (Banque de France), les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire, les frais de blocage de provision pour régularisation, les frais de délivrance de certificat de non-paiement.</i>	
Frais par chèque rejeté pour autre motif que sans provision	15,00 €
Chèque présenté et payé sur compte interdit bancaire	20,00 €

VIREMENTS

Émission d'un virement vers un compte Banque Edél	GRATUIT
Émission d'un virement SEPA classique occasionnel ou permanent sur support papier : virement libellé en euros émis vers les pays de la zone SEPA	13,20 €
Émission d'un virement SEPA instantané sur support papier	13,20 €
Émission d'un virement SEPA classique télétransmis : virement libellé en euros émis vers les pays de la zone SEPA	GRATUIT
Émission d'un virement SEPA instantané télétransmis	GRATUIT
Émission d'un virement de Trésorerie sur support papier	32,00 €
Émission d'un virement de Trésorerie télétransmis	5,00 €
Liste de virements SEPA ponctuels ou permanents sur support papier (tarif par virement unitaire)	13,20 €
Demande de retour de fonds sur virement émis à tort (recall)	20,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet ou incorrect sur support papier	6,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte Banque Edél	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte externe (hors frais virement unitaire)	16,00 €
Frais de confirmation sur virement	16,00 €

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (SDD B2B ou SDD CORE ou TIP SEPA)	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA SDD (SEPA Direct Debit)	GRATUIT
Frais par opposition sur prélèvement	12,00 €
Frais pour révocation définitive à un mandat de prélèvement SEPA	12,00 €
Frais pour contestation sur un prélèvement SEPA (SDD B2B ou SDD CORE ou TIP SEPA)	12,00 €
Frais de rejet de prélèvement SEPA (SDD B2B ou SDD CORE ou TIP SEPA) pour défaut de provision	20,00 € si montant du rejet inférieur à 20 €, les frais sont à hauteur du montant rejeté
Frais de rejet de prélèvement autre que pour défaut de provision	13,00 €

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT NATIONAUX (suite)

EFFETS DE COMMERCE

Païement LCR/BOR domiciliés	GRATUIT
Convention de païement LCR	GRATUIT
Rejet d'effet domicilié non avisé (instructions de païement non reçues)	15,00 €
Opposition sur effet à payer (sur demande du client)	15,00 €
Impayé sur effet domicilié pour défaut de provision	20,00 € si montant de l'effet inférieur à 20 € les frais sont à hauteur du montant rejeté
Impayé sur effet domicilié pour autre motif que sans provision	15,00 €
Réclamation d'une LCR en recouvrement	15,00 €

FINANCEMENTS

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une autorisation de découvert, ni une offre de prêt, ou de financement en trésorerie ou en risque. La mise en place de ces concours est subordonnée à l'accord de nos instances décisionnaires et à la formalisation des contrats correspondants.

CRÉDITS D'EXPLOITATION

Crédit de trésorerie

Commission de montage par ligne court terme (durée inférieure à 12 mois)	0,20 % du montant financé, min 200 €
--	---

Remise d'effets de commerce à l'escompte

Commissions sur opérations à l'escompte	
Commission de gestion de la remise	effet support papier 8,00 € par remise
	effet télétransmis 2,00 € par remise
Commission de manipulation	effet support papier 3,50 € par effet
	effet télétransmis 0,35 € par effet
Effet remis retourné impayé	15,00 €
Demande de réclamation, de restitution, de prorogation	15,00 €
Présentation à l'acceptation	15,00 €
Demande de changement de domiciliation, avis de sort	15,00 €

Lorsque les effets sont pris à l'escompte, il est perçu en plus des commissions de service décrites dans ce support, des intérêts et frais figurant dans les conditions particulières de votre ligne d'exploitation.

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Commission de montage	0,30 % du montant financé, min 400 €
-----------------------	---

Crédit moyen et long terme	Nous consulter.
----------------------------	-----------------

Financement par crédit bail mobilier et immobilier	Nous consulter.
--	-----------------

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Cautions émises par la Banque Edél (de marché, professionnelles) Commission d'engagement	Nous consulter.
---	-----------------

PRÊTS

Prêts personnels, crédit voiture, crédit immobilier	Nous consulter.
---	-----------------

FINANCEMENTS (suite)

SERVICES LIÉS AUX FINANCEMENTS

Demande de décompte de remboursement anticipé	53,00 €
Annulation de prêt après rédaction des actes	158,00 €
Frais d'actes et de garanties complexes	Frais réels + 158,00 €
Attestation de prêt soldé ou de situation ou de mainlevée de garantie	min 84,00 €
Changement de domiciliation bancaire ou de date de prélèvement	15,00 €
Demande de réédition du plan de remboursement	30,00 €

MODIFICATIONS ET INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT SUR FINANCEMENTS

Mise en place de délai de paiement (différé)	15,00 €
Réaménagement ou réétalement de la créance (avenant au contrat)	Nous consulter.
Indemnités de remboursement anticipé partiel ou total	selon conditions figurant au contrat de crédit
Demande de mainlevée ou modification de garantie ou cession de rang (si recevable)	Frais réels + 53,00 €
Demande de main levée gage sur véhicule	53,00 €
Lettre de mise en demeure	20,00 €
Lettre de relance suite à un impayé	12,00 €



PLACEMENTS

VALEURS MOBILIÈRES* voir notice d'information spécifique à chaque OPCVM

Droits de garde	GRATUIT
Convention de service placements : forfait mensuel de gestion	320,00 €
Titre de Créance Négociable (TCN)	Nous consulter.
Compte à terme (CAT)	Nous consulter.
Opération d'intermédiation sur Titre de Créance Négociable (TCN)	0,10 % pris prorata temporis de la durée restante du placement avec min 150 € et max 1 000 €

* organismes de placements collectifs de valeurs mobilières : SICAV et FCP distribués par la Banque Edél

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

EDELNET consultation - abonnement mensuel	GRATUIT
EDELNET gestion - abonnement mensuel (hors coût du fournisseur d'accès à internet)	25,00 €

- COMPTES : relevé de compte journalier, soldes en montant et en valeur, relevé de compte sur 30 jours, recherche d'opérations
- PLACEMENTS : cours journalier des OPCVM, passation directe de vos ordres, consultation de votre portefeuille avec historique
- VIREMENTS : virement interne, occasionnel extérieur, virement sur liste (salaires...), consultation des ordres de virement en attente, saisie, consultation et modification de la liste des bénéficiaires.
- LCR : consultation de vos relevés LCR, saisie de vos « bons à payer », annulation de décisions sur paiements.

EDELTRANS

EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) : protocole de communication sécurisé permettant l'échange de fichiers entre les clients et les banques.

EBICS TS : forfait de mise en service	450,00 €
EBICS TS : abonnement mensuel aller-retour (forfait mensuel incluant 620 mouvements banque par client)	70,00 €
Fichier non conforme nécessitant un traitement particulier (par fichier)	35,00 €

AUTRES SERVICES

Approche patrimoniale et haut de bilan

Transmission d'entreprise

Épargne salariale

Ingénierie financière

Nous consulter.

Nous consulter.

Nous consulter.

Nous consulter.

RÉSoudre UN LITIGE

La Banque Edél a la préoccupation constante de vous offrir la meilleure qualité de service possible. Si malgré notre vigilance, des difficultés ou différends survenaient dans le fonctionnement de vos comptes ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition, nous restons à votre écoute.

Vous avez la possibilité d'exprimer une réclamation auprès :

1. De votre interlocuteur privilégié :

Contactez votre Chargé d'Affaires pour lui faire part de vos interrogations par le moyen qui vous convient le mieux : lors d'un entretien téléphonique, par courrier, télécopie ou e-mail.

2. Du Service Juridique en charge des réclamations

Si votre interlocuteur habituel ne peut apporter les réponses à vos attentes ou si vous restez en désaccord avec lui, vous avez la possibilité de contacter directement le Service Juridique en charge du traitement des réclamations clients.

Vous pouvez adresser votre courrier à l'adresse suivante :

Banque Edél - Direction Juridique et Conformité

Service Juridique

60 rue Buissonnière

CS 17601

31676 Labège Cedex

Ou par e-mail : reclamationclient@banque-edel.leclerc

Nous nous engageons à accuser réception de votre demande dans un délai de dix jours et à vous apporter une réponse formalisée :

- ◆ Dans un délai maximum de deux mois pour toute réclamation,
- ◆ Dans un délai maximum de quinze jours en matière de services de paiement. Dans des situations exceptionnelles, si une réponse ne peut vous être apportée dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons nous échappant, Banque Edél vous adressera un courrier d'attente précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive (au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation).

3. Auprès du Médiateur, en dernier recours

La Banque Edél adhère au service de la Médiation de la **Fédération Bancaire Française (FBF)**.

Vous pouvez saisir le Médiateur si un litige persiste malgré vos échanges avec vos précédents interlocuteurs sur des produits ou services de la Banque Edél.

Ce recours amiable est gratuit. La saisine du Médiateur doit s'effectuer obligatoirement par écrit en langue française.

Pour les personnes morales, le Médiateur de la FBF est habilité à traiter toutes les réclamations sur les services de paiement.

Déposez votre dossier sur le site <http://lemediateur.fbf.fr/> ou adressez votre courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur FBF

CS 151

75422 PARIS CEDEX 9

e-mail : mediateur@fbf.fr

Nous vous informons que le recours au service de la médiation FBF implique la collecte et l'échange de Données Personnelles, soumis aux dispositions issues du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif au traitement des Données Personnelles, dit « RGPD ».

4. Autre voie de recours : le médiateur de l'AMF

Si le litige porte sur un instrument financier, un service d'investissement ou plus généralement une matière entrant

dans le champ de la compétence de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – site internet : <http://www.amf-france.org/>) vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

- ◆ Soit en remplissant le formulaire électronique directement sur le site de l'AMF : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF>
- ◆ Soit par courrier postal à l'adresse suivante :
Autorité des marchés financiers
Le Médiateur
17 Place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

Nous attirons votre attention sur le fait que le choix du médiateur FBF ou AMF est définitif.

5. Autre voie de recours : la médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit est ouverte à **toute personne morale** qui rencontre des difficultés de financement avec son partenaire bancaire.

Vous pouvez déposer votre dossier en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/mediateurcredit/saisirmediation>

Nous vous informons que le choix de Médiateur est définitif pour le litige visé.

Consultez votre Chargé d'Affaires habituel
pour toutes questions ou précisions complémentaires
relatives à ce document

Tél : 05 61 17 34 45
courriel : commercial@banque-edel.leclerc

